

**P.V. de la réunion du COMITE DIRECTEUR
Du mardi 30 janvier 2018**

Le Comité Directeur, légalement convoqué, s'est tenu à Clermont-Ferrand, au Comité Régional Olympique et Sportif d'Auvergne, Résidence du Péro, le mardi 30 janvier 2018 à 18H.

Ordre du jour :

1	Approbation du compte rendu du dernier comité directeur
2	Suivi financier-Budget 2018
3	Point achat minibus comité
4	Parcours Performance Fédéral- PPF
5	Assemblée Générale électorale 2018 – Date à fixer
6	Point sur la saison des commissions
7	Questions diverses

<p><u>Présents :</u></p> <p>M. Brunet Bernard M. Chastanet Eric Mme Chauvel Catherine M. Clere François M. Coudun Laurent M. Cusset Lionel M. Delor Philippe M. Delpeuch Jean Michel M. Tondeur Guy M. Mazet Gérard M Moreau Pierre M. Plard Lionel M. Gardette Pierre-Henri M. Frédéric Echavidre</p>	<p><u>Excusés :</u></p> <p>M. Barnérias François M. Bouchalois Patrick M. Lalloz Daniel M. Sandrin Stéphane M. Morlat J. Philippe M^{me} Roche Emilie M. Falgoux J. Michel M. Tournadre Yannick M. Cohadon Raoul</p>	<p><u>Absents non excusés :</u></p> <p>M. Butez Franck M. Belmont Jean-Jacques M. Déat Philippe M. Neyret Pierre M. Carsac Laurent</p> <p>M. Charreyron Michel (CD 43) M. Collin Stéphane (CD 15)</p>
---	--	--

Siège Social & secrétariat

Le quorum étant atteint, le Président Pierre MOREAU ouvre la séance à 18h15 et transmet les excuses des absents qui se sont manifestés.

Point 1 : Approbation du PV du dernier Comité Directeur

Le procès-verbal de la réunion du Comité Directeur du 30 novembre 2017 doit être modifié sur la partie commission alpine, ce qui sera effectué, cela concerne les quotas alpins BENJ et Ecureuils.

Les quotas sont à 1F et 1G pour les BENJ et Ecureuils, mais cette situation n'est pas immuable et pourra évoluer.

Point 2 : Suivi financier et budget 2018

Guy TONDEUR, trésorier, présente la situation financière du Comité d'Auvergne de Ski.

Compte général :	31 700€		
Compte FIS alpin :	379€	Porte-monnaie alpin :	4 249€
Fond mécénat alpin :	2 300€		
Compte Nordique :	3 494€	Compte Mécénat nordique :	7 066€
Compte Formation :	12 714€		
Comptes livret A et caisse d'épargne :	72 800€	Parts sociales :	2 800€
Compte client FFS est à 0 €.			

Nous avons reçu le montant de la subvention régionale le 17 janvier, le règlement de ces subventions s'effectue sur présentation des factures liées aux actions proposées.

Guy Tondeur précise qu'il a remis les 22 000 € utilisés pour la trésorerie sur le compte du livret d'épargne. Le fonds de réserve est aujourd'hui légèrement supérieur à 30% de notre budget.

Budget 2018, proposition de répartition des dotations, alpin 24 000€, Nordique 16 000€, Formation 7 000€, Snowboard 600€, BTR 700€. L'augmentation des dotations, et plus particulièrement des commissions alpines et nordiques doit être liée à des actions sportives et à des objectifs précis. Ces objectifs sont et seront définis par les commissions avec l'aval du comité directeur. Une saison ski alpin revient à environ de 3 à 5 000€ par enfant selon les catégories des skieurs et à 1 000€ de moins pour le ski nordique, hors équipement et matériel.

Point 3 : Point achat minibus comité

Le remplacement du bus NISSAN a été réalisé par l'achat d'un bus neuf de marque Renault, modèle Trafic ZEN 125CV, ce véhicule a été immatriculé en décembre 2017 afin de bénéficier d'un malus moins élevé que celui de 2018. Le comité a fait un emprunt de 23 000€ au Crédit Agricole, à un taux de 0.88% et pour 4 ans, les loyers s'élèvent à 487 € par mois. De plus un contrat assistance entretien est engagé avec Renault sur 5 ans et 150 000 km, le premier terme atteint mettra fin à ce contrat. Ce contrat entretien assistance peut être modifié à notre gré, les mensualités sont de 104 € TTC, toutes les options assistance entretien et garanties sont comprises dans ce contrat sauf les pneus.

Philippe Delor aurait trouvé un acquéreur pour le bus NISSAN, le prix proposé est de 5 000 € mais compte tenu qu'un siège est abîmé et de l'éventuel acquéreur, le prix pourra être négocié à 4 700 €.

Pierre Moreau fait la proposition d'utiliser le solde du compte « ULULE » pour effectuer le marquage et sérigraphie de ce bus. Proposition acceptée.

Point 4 : Parcours Performance Fédéral - PPF

Fred Echavidre précise qu'une réunion de présentation a eu lieu au mois de décembre avec le Principal du collège de Besse, le Proviseur du lycée MURAT à Issoire, Laurent DUBIEN, Inspecteur Education Nationale et quelques élus du comité directeur. Les responsables des établissements scolaires sont favorables à ce qu'un PPF soit mis en place, actuellement 90 jeunes sont en structure aménagée au collège de Besse, collège de Murat (Cantal), collège de St Julien Chapteuil (Haute-Loire), le lycée Murat à Issoire, le lycée agricole à Rochefort Montagne. Plusieurs jeunes suivent une scolarité en Savoie et s'entraînent avec ORSATUS.

Il est rappelé que la FFS et la DTN sont très favorables à la mise en place de ce PPF. Le DTN adjoint de la FFS a été sollicité afin de poursuivre cette mise en place auprès des maires d'Issoire et de Besse mais la priorité actuelle de la FFS est la préparation des JO de Pyonchang.

L'agrément PPF ne ferait qu'officialiser ce qui existe actuellement mais permettrait à notre structure d'être éligible à des subventions destinées spécifiquement au PPF. Certains fonds européens sauraient être accordés mais cela ne serait possible qu'avec une appellation du PPF « Massif Central » ou « Auvergne-Massif Central ».

Point 5 : Assemblée Générale électorale 2018

Proposition avait été faite par le bureau du comité d'Auvergne de ski, d'une AG électorale le 5 mai 2018 (le congrès FFS et les élections à la FFS auront lieu à Grenoble les 2 et 3 juin 2018) mais compte tenu d'un comité directeur de la FFS à cette date (la majorité des comités de ski font leur AG électorale le 28 avril 2018, d'où la date du 5 mai pour le CD FFS), le samedi 28 avril 2018 sera le jour de notre AG électorale.

La salle de conférence de la maison des sports étant indisponible le 28 avril, Fred Echavidre propose de faire cette AG à Picherande, la salle est disponible et peut largement accueillir les participants à notre AG, propositions de la date et du lieu acceptées par le comité directeur.

Point 6 : Point sur la saison des commissions

Commission Alpine :

Le problème des forfaits du Lioran a été dénoué pour les clubs n'ayant pas la réciprocité clubs du Sancy, SC du Lioran, les compétiteurs auront uniquement accès à la remontée mécanique du lieu de la compétition. Rappel : les exploitants des remontées mécaniques sont les gérants des octrois des forfaits gratuits ou à tarif réduit.

Les courses de Chastreix ont été reportées afin de permettre au SC Chastreix d'organiser ces compétitions ultérieurement si les conditions le permettent.

Les CFC, les résultats sont honorables, à signaler les bons résultats des coureurs du Lioran sur les FIS. Remarque concernant l'approbation des performances sur les courses FIS, il serait souhaitable que la politique sportive du SC Lioran soit expliquée au comité directeur, en début de saison, afin d'éviter des discussions sans fin et désagréables sur la position du Ski Club et sa politique sportive.

Problème sur le règlement initial des courses, les modifications des formats de courses sont de la responsabilité de la commission alpine et du BTR et pas celle du club ; attente de réponse par le président de la commission alpine !

La diffusion des remarques, reproches, critiques, etc., est à proscrire par une diffusion à l'ensemble des adresses internet ; ces attaques sont des jeux plus que désagréables et l'envoi de ces jugements et ironies au destinataire est plus que suffisant.

Commission Nordique :

Equipe nordique : l'encadrement sportif, 4 personnes, dont 2 en service civique, l'entraîneur comité et le cadre technique.

La liaison collège, lycée fonctionne bien, le niveau des jeunes est en progression, mais l'ensemble équipe entraînement et équipes sportives manque encore de structuration plus professionnalisée.

Le bon enneigement en décembre a permis l'organisation de compétitions très tôt dans la saison, très bon début...

Pour les U16, 4 skieurs dans les 40 sur les compétitions nationales

Pour Corentin HAON les objectifs de la saison sont les championnats de France, début de saison chaotique suite à une blessure. Sabin COUPAT et sa sœur Liv bien que licenciés dans le Forez s'entraînent avec le comité d'Auvergne ont un début de saison très prometteur.

Commission Formation :

Une formation continue des cadres fédéraux a eu lieu les 6 et 7 janvier 2018 au Lioran ainsi qu'une formation de Traceur régional aux mêmes dates et au même endroit.

Du 21 janvier au 27 janvier, une formation MF1 et MF2 Alpin a eu lieu au Lioran, formations de 4 MF1 et 10 MF2 ; à noter qu'il est de plus en plus difficile de proposer des formations où 4 personnes sont inscrites à des prix convenables.

Parallèlement, à l'initiative de Fred Echavidre et Pierre Henri Gardette, une formation MF1 avec en plus pour quelques-uns, agrément Tessier de pilote handiski ont été réalisés pour 12 jeunes de STAPS.

Alain Audigier, Pierre Henri Gardette et Gérard Mazet ont encadré ce stage début janvier 2018. Une convention est en cours de signature avec l'UFR STAPS afin de pérenniser ces formations.

Ces jeunes MF se répartissent dans la plupart des clubs, SC Aubière, ASPTT Clermont, US Issoire, SC Besse, SC Chastreix, SC Lioran, AROEVEN, SC Mont Dore.

Une proposition de formation continue des MF2 hors-pistes pourrait avoir lieu le 10 mars avec Antoine Cayrol comme formateur, 6 MF2 seraient concernés.

Une demande de formation in situ au SC Besse en 2 fois 3 jours a été faite. Serge Nangéroni pourrait se charger de cette formation après avoir reçu l'agrément de formateur. Olivier Rogue et Stéphane Friaud sont dans la même démarche de souhait d'un agrément de formateur.

6 jours de formation MF en ski nordique ont été effectués en décembre 2017.

Point 7 : Questions diverses

Demande d'organisation des championnats de France de ski à roulettes en Auvergne les 24 et 25 août 2018 par la commission nordique. Si possibilité, une compétition aurait lieu à Issoire en centre-ville le vendredi 24, la seconde compétition se déroulerait de Besse à Super Besse, le lendemain en format poursuite. Le comité directeur approuve cette demande.

La clôture de la réunion a lieu à 20h15.

Le Président,
Pierre MOREAU

